

Célébration de la Saint-Michel au pays des enclos paroissiaux

Samedi 08 octobre 2023, effervescence dans la **commune de Saint-Thégonnec-Loc-Éguiner**. Après Moëlan-sur-Mer dans le sud du département, **madame Solange CREIGNOU, maire de la commune** de Saint-Thégonnec accueille avec grand plaisir les adhérents et amis de la section UNP " Capitaine Marcel CLÉDIC "

La région et plus particulièrement sa commune, est dotée d'une très grande richesse architecturale avec en particulier dans l'enclos paroissial de l'église Notre-Dame l'un des plus beaux ossuaires de Bretagne.

Dès 09h30, le centre de la commune s'anime, les véhicules en provenance des quatre coins du département stationnent sur les parkings réservés pour l'occasion. Chacun et chacune prend plaisir à se retrouver et à communiquer. Le ton est donné, météo très agréable, participation des adhérents et amis de bonne facture. Les différentes zones à atteindre durant la matinée (église-monument aux Morts - Photo de groupe - zone de saut - salle communale) se situent dans un rayon de 150 mètres.



Christian, le maître de cérémonie rassemble l'ensemble des participants, puis donne le

déplacement vers l'église. Cornemuses en tête, le cortège s'ébranle en prenant la direction de l'enclos



paroissial. **Jean-Marc maître des lieux** pour quelques temps, nous a préparé le terrain. Emplacements des autorités, des paras, des porte-drapeaux et de la garde d'honneur de notre bannière, tout est réglé comme du papier à musique. Le **Père Homanès**, peut célébrer sa messe, en toute sérénité. Comme d'habitude les membres du bureau sont sollicités pour les lectures, le port de la croix, et nos dames pour la quête traditionnelle. Alain, notre président, adresse un message de remerciements, et nous rappelle la longue liste de nos amis qui nous ont quitté depuis notre dernière Saint-Michel. A l'issue, bérets vissés sur la tête, la section entonne la Prière du Para. Magnifiquement chantée, les amis et paroissiens remercient les chanteurs par des applaudissements nourris.

Toujours sous la houlette de notre Christian, à peine sortie de l'église, il se charge de mettre en configuration, le dispositif pour la cérémonie devant le monument aux Morts. Très rapidement chacun trouve sa place. **Madame Solange CREIGNOU, maire de la commune**, adresse un message de bienvenue et sa fierté, d'avoir dans sa ville un aussi important rassemblement devant le monument aux Morts. A son tour le président de la section UNP du Finistère porte à notre connaissance, le message du **président national de l'Union Nationale des Parachutistes, le général Vincent Guionie**.



Le moment est venu d'honorer les noms des Morts inscrits en nombre sur le monument. Une première gerbe est déposée au nom de l'UNP29 et UNC29. Le **président départemental de l'UNP et le chef de section de l'UNC local Daniel Autret** déposent une gerbe au pied du monument, ils sont accompagnés, par la **colonelle Charlotte Tournant**, commandant le Groupement de Gendarmerie du Finistère et le **général @ Henri Salaün**, membre de la section UNP29.

Madame Solange CREIGNOU, dépose une deuxième gerbe. Elle est accompagnée par **monsieur Sylvain Le Berre, directeur départemental de l'ONaCVG** et deux jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes.

Les dix-sept drapeaux présents s'inclinent, lors de la sonnerie aux Morts. Une vibrante "Marseillaise" est chantée par l'ensemble des personnes présentes. La

cérémonie se termine après que les autorités aient salué les port-drapeaux.



La cérémonie terminée, le maître de cérémonie réajuste le dispositif de façon à pouvoir **remettre quatre Mérite UNP**, médailles ayant pour but de récompenser les actions effectuées au profit de notre section et association. Une médaille échelon Argent et trois médailles échelon Bronze sont ainsi remises par le **président Honoraire** notre ami **Rémy Fabre**.

Le temps s'écoule bien vite, et sans perdre du temps autorités, paras, porte-drapeaux et amis se regroupent de façon à pouvoir réaliser rapidement une magnifique photo de groupe.

Nous rejoignons la zone de saut située à peine à cent mètres de là. L'avion des paras a décollé et se présente déjà au-dessus de la DZ. Un nombreux public informé quelques jours plus tôt par la presse attend avec impatience le largage des chuteurs. Hervé Coz, président de l'École de parachutisme de l'Atlantique, ouvre le bal. L'aéronef est à mille cinq cents mètres d'altitude, un petit

point noir à peine visible sort de l'avion. Quatre autres chuteurs suivront. Idéalement positionnés, les spectateurs ont

le plaisir de voir les parachutistes se poser à quelques mètres d'eux. Les yeux des enfants pétillent, les appareils photos des adultes crépitent. Une photo regroupant autorités, paras, chuteurs et jeunes du conseil municipal est effectuée. Merveilleux souvenir pour les uns et les autres.

Et par SAINT MICHELvivent les PARAS !



Il fait très beau, et très chaud, le vin d'honneur offert par la municipalité est apprécié à sa juste valeur. Le président de la section remet quelques



cadeaux souvenirs à madame le Maire, la colonelle de gendarmerie et au président de la section UNC locale (préparation de la salle de restauration).

Plus de cent quarante personnes prennent place dans la salle communale, devenue salle de restauration. La décoration de la salle est une réussite, parachutes, mannequins, brevet para, affiches, banderole, bannière et drapeaux agrémentent joliment l'espace. Comme tous les ans notre ami **Patrice Lansonneur** a offert à la section un pain hors norme.



plus de quatorze kilos.

Régulièrement les chants paras fusent, l'incontournable chant " Opium " est repris en chœur par l'ensemble des participants. Trois paniers garnis de qualité sont soupesés par toute personne souhaitant gagner ce lot. C'est un heureux président d'une association amie, qui évaluera au plus près le poids, soit



Patrice et son épouse

Merci ce magnifique pain



Cette journée a été une parfaite réussite. Merci à tous ceux et celles qui se sont investis pour que nos adhérents, amis et invités gardent un excellent souvenir de très belle journée.

Et par Saint-Michel...vivent les Paras



Tous les morts pour la France sont honorés le 11 Novembre



L'idée d'honorer un soldat inconnu est lancée le 20 novembre 1916 au moment de la bataille de Verdun. Le 8 novembre 1920, une loi est votée pour qu'un hommage soit rendu aux restes d'un soldat non identifié " mort pour la France au champ d'honneur ". **Le Soldat inconnu est inhumé le 28 janvier 1921 sous la voûte de l'Arc de Triomphe à Paris.** Les anciens combattants insistent pour que le Parlement déclare le 11 novembre comme **fête nationale**. C'est l'objet de la loi du 24 octobre 1922.



La loi du 28 février 2012 étend l'hommage à **tous les " morts pour la France "** des conflits anciens ou actuels. Ce texte permet de rendre hommage à tous ceux qui ont péri d'opérations extérieures (**OPEX**)

La cérémonie départementale commémorative de l'Armistice du 11 Novembre 1918, commémorant la Victoire et la Paix et rendant hommage aux Morts de toutes les guerres s'est déroulée devant le monument aux Morts de la ville de Quimper.



Près de 300 personnes assistaient à cette cérémonie, empreinte d'un fort sentiment patriotique. Cette cérémonie était présidée, par Monsieur **Alain ESPINASSE, Préfet du Finistère** en présence du **Vice-amiral d'escadre Jean-François QUÉRAT,**



Commandant la Zone Maritime de l'Atlantique, Commandant l'arrondissement Maritime de l'Atlantique et Préfet Maritime de l'Atlantique, de **Madame Annaïg LE MEUR**, députée de la 1^{ère} circonscription de Quimper, de **Madame Isabelle ASSIH**, maire de Quimper.



Les Troupes militaires présentes étaient composées de :

- du Drapeau de l'École Militaire de la Flotte
- de deux sections de la promotion 2023 de l'École Navale
- d'une délégation de cadets de la gendarmerie

- d'une délégation de la Préparation Militaire Marine de Quimper.



Présence des associations d'anciens combattants et d'une quinzaine de portedrapeaux, des autorités civiles et militaires et enfin de très nombreux jeunes issus des établissements scolaires de Quimper.

Des élèves des lycées Brizeux et Cornouaille ont lu les messages du Souvenir Français et de l'Union Départementale des associations de combattants " Dans un contexte où la guerre est de retour " a signifié une lycéenne lors d'une lecture, en faisant référence aux guerres actuelles en Ukraine et à Gaza.

Lors du message officiel prononcé par Monsieur le



Préfet, il a été rappelé que le 11 Novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour notre Nation " Ne doutons pas de notre capacité à nous relever a-t-il spécifié.

. **Portées par des adhérents de l'UNP29, accompagnés de part et d'autre par des élèves du collège de La Tour d'Auvergne , du lycée Sainte-Thérèse et de cadets de la gendarmerie, les cinq gerbes associatives sont déposées au pied du monument.**

Comme l'an passé, une gerbe commune regroupant l'UNP29 - AATDM29 et la FNCV29 est déposée.

A leur tour , Madame la Maire de



Quimper, Madame la députée, Monsieur le Préfet Maritime et Monsieur le Préfet du Finistère déposent leurs gerbes devant le monument.



La sonnerie "Aux Morts" retentit, les quinze drapeaux s'inclinent, la minute de silence est respectée , puis une vibrante Marseillaise est interprétée par des élèves des écoles Edmond Michelet et Léon Blum, sous la direction de Bernard Kalonn, adjoint à la culture à la mairie de Quimper.



Une remise de décorations a lieu. Quatre Légion d'Honneur, une Médaille Militaire et quatre Ordre National du Mérite seront remises aux heureux récipiendaires, par **Monsieur Alain ESPINASSE**, préfet du Finistère et le **Vice-amiral d'escadre Jean-François QUÉRAT**, préfet maritime de l'Atlantique.

A l'issue ces autorités accompagnées du **général Christian DEVY**, commandant l'École de gendarmerie de Ty

Vougeret et de la **colonelle Charlotte TOURNANT**, commandant le groupement de gendarmerie du Finistère, vont saluer les porte-drapeaux. Un vin d'honneur était offert à la mairie de Quimper.



Quarantième Anniversaire de l'Attentat du DRAKKAR



Cette cérémonie **présidée par la section**

UNP du Finistère, s'est déroulée le 28 octobre, devant le monument aux Morts de Carhaix (centre Bretagne) en présence de monsieur **Christian TROADEC**, **maire de la commune**, du **DMD le colonel J. FUMÉ** du **C.F J-M VIGNOL**, **représentant le contre-amiral de BRIANÇON**, commandant de la Force maritime des Fusiliers et Commandos, de monsieur Sylvain **LE BERRE**, **directeur de l'ONaCVG**, du **général Jean-Claude CARDINAL** Chef de Corps du 1^{er} RCP en 1983, de la **famille de Jean-Sébastien CORVELLEC**, parachutiste du 1^{er} RCP, natif de Carhaix, tué lors de cet attentat. Le **fanion du Cdo MONFORT** avec un piquet d'honneur était également présent. Plus de deux cents personnes ont assisté à cette émouvante commémoration. Durant la cérémonie cinq allocutions et messages ont été prononcés, huit gerbes ont été déposées au pied du monument aux Morts. Près de cinquante porte-drapeaux avaient répondu



présents ainsi que bon nombre de présidents d'associations du département. Présence remarquable d'une délégation de la section **UNP220**, emmenée par son **président Yvon BOBONY**.

Exceptionnellement, à la demande de la famille, la Prière du Para fut reprise en chœur par l'ensemble des participants, un joli air d'Amazing Grace, joué par les deux cornemuses présentes enveloppait tendrement la place de Verdun.

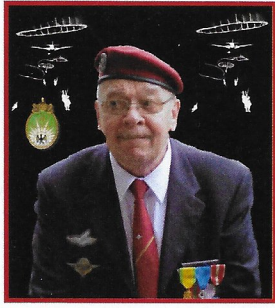
Bel hommage rendu aux 58 parachutistes tués lors de cet attentat, avec une pensée particulière aux deux finistériens morts pour la France le 23 octobre 1983: le **sergent Gilles OLLIVIER**, originaire de Landivisiau, et le parachutiste **Jean-Sébastien CORVELLEC** natif de Carhaix .



Merci aux quarante-huit porte-drapeaux présents.



Nos Peines



Nous avons la douleur et la tristesse de vous annoncer le décès de notre ami et camarade **Daniel TEMPEL**, survenu le 29 juillet à l'âge de 87 ans.

BP : 214 102

UNP : 41 589

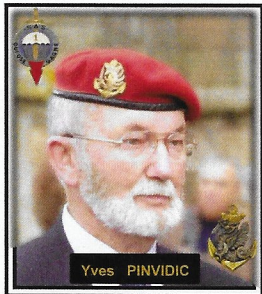
Ses obsèques se sont déroulées le 05 août en l'église de Fouesnant. Une délégation de la section UNP du Finistère était présente pour soutenir sa famille. La petite-fille de Daniel, commandante de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre s'est chargée de porter le coussin de médailles de son grand-père. Brevetée parachutiste elle a porté le béret rouge lors du mot d'adieu qu'elle a prononcé en hommage à son papy. Après l'hommage prononcé par le président de la section, la Prière du Parachutiste fut lu dans un premier temps, puis chantée.

Un dernier hommage fut rendu à notre ami Daniel, sur le parvis de l'église, les quatre drapeaux présents se sont inclinés une dernière fois devant le cercueil. Un vibrant et puissant " Et par Saint-Michel" retentit lorsque le fourgon mortuaire quitta son emplacement.

Le 12 novembre 1953, Daniel s'engage dans l'Armée de l'Air. Après six ans de service, il sera détenteur du brevet de moniteur d'entraînement physique militaire et nommé sergent. Il réussit par voie de rengagement à intégrer l'Armée de Terre pour aller en Algérie et rejoint son nouveau régiment le 1^{er} Régiment d'Infanterie Motorisé à Trézel (1959-1961). En 1963, nommé adjudant, il est muté au 13^{ème} R.D.P à Dieuze. Obtient son brevet para en octobre 1963. Nommé adjudant-chef en 1968, suite à deux lourdes opérations il quitte le 13^{ème} R.D.P en juillet 1969. Affecté au 46^{ème} R.I à Berlin, pour occuper le poste d'Officier des Sports du Régiment. Il décide de mettre fin à sa carrière militaire en 1972. Il reste en Allemagne, pour occuper un poste à la prison militaire Interalliés de Spandau. comme gardien-chef Français de la prison. Il occupera cette fonction durant 12 ans. En 1984, dans le cadre des emplois réservés, il est affecté à la Préfecture de Quimper. En 1995, il pose définitivement son sac et décide de prendre sa retraite.

Nous adressons à son épouse Aline, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants nos très sincères condoléances

Que Saint-Michel l'accueille au paradis des Parachutistes



Nous avons la douleur et la tristesse de vous annoncer le décès de notre camarade le colonel **Yves PINVIDIC**, survenu le 12 novembre 2023 à l'âge de 90 ans.

BP : 167 601

UNP : 21 686

Ses obsèques se sont déroulées le jeudi 16 novembre en l'église Saint-Michel de Lesneven, en présence de ses enfants, petit-enfants, de sa famille et de ses nombreux amis. Deux associations avec drapeaux (**A.A.T.D.M 29** et **UNP29**) étaient unies afin de rendre hommage au marsouin parachutiste. Sur le parvis de l'église les sept drapeaux présents se sont inclinés une dernière fois devant son cercueil.

Yves souscrit un engagement à l'EAI en 1954. Effectue dès sa sortie d'école un séjour de 07 mois en Algérie. De retour il est admis au **PPESMIA** en 1957 promotion " Terre d'Afrique" (1957-59). A la sortie d'école, il choisit de servir dans les Troupes de Marine. Nommé sous-lieutenant il est affecté au 8^{ème} **RIMa** en août 1960 et part en Algérie avec son unité jusqu'en septembre 1961. Son excellente manière de servir lui vaudra d'obtenir la Valeur Militaire avec Palme. Promu lieutenant il rejoint le 6^{ème} **RIAOM** à Bouar (1962-64). Il obtient son brevet parachutiste en novembre 1965. Promu capitaine il est affecté au 8^{ème} **RPIMa** où il commandera la 3^{ème} Cie (1966-68). Désigné pour servir au 33^{ème} **RIMa** à Pointe à Pitre. Muté en 1971 au 1^{er} **RIMa** à Grandville. Deux ans plus tard il sert au 1^{er} **RPIMa** à Bayonne où, il commandera la CCS (1973-75). Il est affecté de nouveau au 8^{ème} **RPIMa** à Castres, occupe les fonctions de Chef des Services Administratifs, promu en 1977 Chef de Bataillon. Nouveau séjour (1977-79) au 2^{ème} **RPIMa** à La Réunion. A l'issue il rejoint le 11^{ème} **RIMa** et le C.E.C de Quélern comme commandant en second. Posera définitivement son sac en avril 1989 au grade de Colonel.

Chevalier de la Légion d'Honneur - Officier de l'Ordre National du Mérite - Valeur Militaire avec Palme

A ses enfants, petits-enfants, à ses proches, nous présentons nos très sincères condoléances.

Que Saint-Michel l'accueille au paradis des Parachutistes

